

Avignon le 30 avril 2013,

## Compte rendu du C.T.L. des 28 mars et 23 avril 2013

Des déclarations liminaires sont lues par les 3 organisations syndicales le 28 mars (Liminaire de FO DGFIP en annexe), pas de déclaration liminaire le 23 avril.

Le 23 avril, l'ensemble des organisations syndicales déplorent que des instances puissent se tenir pendant les congés scolaires, chacun d'entre nous étant susceptible aussi d'être en congés.

La DDFIP nous indique qu'elle était « coincée » par le calendrier : le 28 mars, nous avons voté contre le PAP 2013, elle avait entre 8 et 30 jours pour une nouvelle convocation.

**Présentation du DUERP 2013 et approbation du Plan Annuel de Prévention 2013** par le DDFIP, soumis au CHSCT des 22 et 26 mars 2013 (son compte rendu disponible sur le site rubrique « compte rendu-CHSCT »)

Il en ressort que les risques psycho-sociaux sont toujours trop élevés (**20 %**), **soit un risque sur cinq**, devant les ambiances physiques (17 %) et ceux relatif au manque d'hygiène (9%)

FO trouve encore que les solutions apportées par la Direction sont toujours insuffisantes et peu appropriées.

Nos craintes de l'an passé étaient légitimes et nous faisons remarquer que les conditions de vie au travail n'étaient pas de nature à les réduire, bien au contraire, que les rapports avec les usagers se dégradent, et que les risques d'agression ne pouvaient qu'augmenter.

*FO trouvait que la solution proposée par la DDFIP pour prévenir des risques d'agression, de menaces, d'insultes subies par les agents en contact avec le public se trouve dans la formation « garder son calme », « un peu juste » et ne doute pas que ces mêmes risques seront à nouveau dans le DUERP 2013 » (compte rendu aussi disponible sur le site de la section).*

Les organisations syndicales ont fait un état des lieux des difficultés rencontrées par les différents services du Vaucluse : la liste est longue et inquiétante au niveau des moyens et des effectifs.

Qualification des risques :

A : risque intolérable – risque à réduire ou à supprimer : action urgente

B : risque substantiel - risque à réduire ou à supprimer : action à programmer

C : risque modéré – risque à réduire : pas d'urgence dans les travaux

D : risque tolérable – Le risque est réduit au niveau le plus bas

Pour notre département, c'est 21 % de A, 34 % de B, 28 % de C et 13 % de D.

VOTE : CONTRE de toutes les organisations syndicales, les RPS restant encore trop importants. Contre à la 1ere présentation du 28 mars ainsi qu'à cette 2ème présentation du 23 avril 2013.



Section de Vaucluse

[www.fo-dgfip-sd.fr/084/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/084/)

### **Point d'étape sur l'intercommunalité :**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, les deux opérations suivantes ont été réalisées :

- Fusion des communautés de communes « Terrasses du Ventoux » et « Pays de Sault » toutes 2 gérées par le CFP de Mormoiron et création de la communauté de communes « Ventoux Sud ».
- Fusion de 9 syndicats d'électrification en la création d'un syndicat unique « syndicat mixte d'électrification vauclusien » géré par le CFP de Sorgues.

En l'état actuel des échanges Préfecture/DDFiP, certains projets sont envisagés pour le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ceux-ci n'étant pas définitifs, la DDFIP n'a pas calculé le transfert de charge sur les CFP concernés.....affaire à suivre !

### **Bilan de la formation professionnelle 2012 :**

772 agents ont suivi au moins une formation sur la période 09/2011-09/2012 (contre 593 l'année précédente, augmentation due en grande partie à la formation sur la lutte contre la discrimination.

Certains stages « obligatoires » polluent les statistiques.

9 agents n'ont suivi aucune formation sur cette période.

57 % des formations ont pour origine des formations « métiers », le reste concerne les formations « concours » et « lutte contre la discrimination ».

Les outils informatiques utilisés par le service de la For Pro ne permettent pas de connaître le nombre d'agents n'ayant suivi que ce fameux stage « lutte contre la discrimination », stage quasi obligatoire. FO trouve regrettable de ne pas avoir une vision réelle des besoins des agents sur la formation professionnelle, les statistiques étant faussées par ces stages obligatoires.

Sur 64 stages, 48 ont obtenus un taux de satisfaction supérieur à 80 %, 5 stages entre 75 et 80 %, %et 11 stages inférieur à 75 %

Les motifs récurrents d'insatisfaction reposent principalement sur le format des stages, souvent trop théoriques et loin des préoccupations pratiques des utilisateurs.

Le DDFIP montre une volonté de désengagement régional pour se recentraliser au niveau local en maintenant son effort pour organiser des sessions de formation au plus près des agents (salle de la cité administrative et locaux des CFP). 12 concours ont été organisés en 2011 à Avignon, mais seulement 4 en 2012 suite à la révision de la carte des centres d'examens par l'ENFiP.

De nombreux concours seront organisés au niveau régional, plus contraignant pour l'agent, mais moins onéreux pour l'administration. Il est à craindre un découragement de la part de certains agents du fait de l'éloignement des centres d'examens (Marseille, Montpellier....)

Précisions : Le DIF (Droit individuel à la formation), est une modalité supplémentaire d'accès à la formation offerte à tout fonctionnaire. Il est utilisé à son initiative, mais nécessite un accord de l'administration. Il est de 240 heures par an, les droits acquis annuellement sont cumulables dans la limite de 120 heures.



Section de Vaucluse

[www.fo-dgfiip-sd.fr/084/](http://www.fo-dgfiip-sd.fr/084/)

### **Information de la campagne IR :**

Monsieur Achard nous informe sur différents points de la campagne IR (date d'envoi des déclarations par la poste, augmentation des données qui y sont portées comme le nombre d'heures pour le calcul de la prime pour l'emploi, modification de certains plafonds.....) mais chacun pourra retrouver tout cela sur le diaporama mis en ligne sur Ulysse, diaporama qui a servi de support pour la formation dispensée aux agents concernés.

Et semblant sortir tout doucement du chapeau, le test de numérisation des déclarations va être renouvelé. FO fait remarquer que ce test en 2012 a fait « *un vrai flop* » dans les 2 départements expérimentateurs et que les agents ont du saisir l'intégralité des déclarations dans un temps plus que réduit. Que fait-on des risques liés au stress ?

### **Questions diverses : sont évoqués les points suivants :**

Une formation « obligatoire » sur la déontologie, sécurité et protection des agents va se dérouler prochainement. Alors que la vague de contrôle des dossiers de 1/5ème des agents a commencé, que l'affaire Cahuzac met les agents des finances publiques dans une position très délicate, les organisations syndicales sont unanimes pour demander à la DDFiP de « prendre des gants » lors de la présentation de cette formation et aussi de reporter.

Nous avons toutes et tous reçu le 22 avril un mail sur la création d'un référent « protection juridique des agents ». Il est rappelé l'importance de signaler **tous** les incidents, aussi bien les agressions (violences physiques, menaces, outrages) que les mises en causes pénales (concussion, violation du secret professionnel, violation de domicile).

Avancement de l'opération « archivage » : 48 % des 40 sites du département ont fait l'objet d'une expertise et c'est déjà 1 207 mètres à pilonner sur 3340 mètres d'archives.

235000 € sur les 523 000 € nécessaires pour les travaux d'installation des services sociaux et de Vaucluse Amendes dans le bâtiment 5 ont été versés. La consultation des entreprises devrait avoir lieu début juillet 2013. Suite à la demande de FO, nous apprenons que le réaménagement coté parking pour l'accès des personnes condamnera 2 places de parking.

Au 28 mars, l'entretien professionnel de 394 sur 729 agents avait eu lieu, soit 54 %.

La direction nous indique qu'aucune directive n'a été donnée, mais qu'une harmonisation entre les 2 filières devait être faite. Elle précise aussi qu'elle n'a pas donné l'interdiction de cocher les cases excellents et qu'une cohérence devait être faite entre les croix et les appréciations littérales.

Concernant le pont du 10 mai, il est rappelé d'utiliser le jour d'autorisation exceptionnelle. Nous n'aurons pas la chance d'avoir un jour spécial Directeur pour le deuxième pont naturel du 16 aout, comme cela se fait dans certaines directions. Dommage, les agents auraient apprécié !! FO en avait déjà fait la demande lors du CTL du 14 février, en vain.



Section de Vaucluse

[www.fo-dgfip-sd.fr/084/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/084/)

**Échec et MAP** concernant la phase « intégration de l'avis des agents » dans la démarche stratégique : 26 agents sur 811 dans le département ont répondu au questionnaire mis en ligne (5 A+, 6 A, 7 B et 8 C).

Les remontées collectées par M. Cognon sont hétérogènes, les attentes sont différentes.

26 sur 811 : **FO** DGFIP84 considère que 3 % n'est absolument pas représentatif !

**Qui osera prétendre le contraire ?**

Coté effectifs, au 31 mars 2013, c'est 758 agents ETP, sur 811 réels (rappel des effectifs au 31 mars 2012 : 758 ETP sur 844 agents).

Le nombre de départs à la retraite connus au 1er avril est de 12 agents pour 2013 (1 Chef de service, 1 IDIV hors classe, 2 IDIV classe normale, 1 A, 4 B, 1 C).

On nous indique qu'une note locale pour décliner la note nationale sur le crédit d'impôt recherche est en préparation.

La note sur le protocole pour le PRS est elle aussi en cours.....les suppressions d'emplois se font ressentir aussi dans l'environnement directionnel !

Est aussi soulevé le problème sur les imprimés, suite aux restrictions budgétaires : ceux ci sont limités, voire supprimés.

Au Service de la Publicité Foncière, 1 mémento Lacroix était jusqu'à présent livré dans chaque SPF, donc 3 en tout (2 pour Avignon, 1 pour Orange). Cette année, il semblerait qu'un seul exemplaire ai été livré pour 1 SFP à Avignon. Restriction....Restriction !!

Les petits dépliants comportant des renseignements pour la déclaration de revenus (année du mariage, PPE, frais réels, revenus fonciers.....) disparaissent de la circulation. Seulement 100 exemplaires ont été livrés en Direction, qui ne seront pas distribués vu le peu ! Restriction....restriction !

Domage, c'était bien utile !

Vos représentants **F.O.**-DGFIP : Mireille COMPAGNAT et Catherine LOCRET .